



Le Caire (Égypte), 16 février 2020 -- L'Organisation mondiale de la Santé annonce un total de neuf cas confirmés de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) dans la Région de la Méditerranée orientale en date du 15 février 2020.

Huit cas ont été signalés par le ministère de la Santé et de la Prévention des Émirats arabes unis entre le 29 janvier et le 9 février, et un cas a été notifié par le ministère égyptien de la Santé et de la Population le 14 février.

Le ministère de la Santé et de la Prévention des Émirats arabes unis a indiqué que trois cas de COVID-19 se sont complètement rétablis et sont sortis de l'hôpital les 9 et 14 février.

Le cas confirmé en Égypte est asymptomatique et a été identifié par la voie du dépistage par contact d'un cas index qui a séjourné au Caire du 21 janvier au 4 février lors d'un voyage d'affaires. Cette personne a été testée positive pour la COVID-19 le 11 février en Chine. Ce cas confirmé en Égypte est actuellement mis à l'isolement dans un hôpital de recours. D'autres contacts du cas confirmé sont en cours de recherche et, jusqu'à présent, tous les tests se sont révélés négatifs ; ces personnes feront toutefois l'objet d'un suivi actif pendant 14 jours. L'OMS assure une coordination avec les points focaux nationaux du Règlement sanitaire international (RSI) en Chine et en Égypte afin de fournir un appui dans l'investigation des cas en Égypte.

Les cas confirmés en Égypte et aux Émirats arabes unis sont actuellement pris en charge en suivant le protocole standard.

Les pays de la Région ont renforcé leurs mesures de préparation, notamment de préparation

opérationnelle, pour assurer la détection précoce et une réponse rapide face aux cas potentiels de COVID-19. Les informations sur les cas suspects et confirmés dans la Région sont partagées avec l'OMS conformément aux dispositions du RSI. Les pays ont élaboré et ont mis en œuvre des plans nationaux de préparation et de riposte pour mettre en place des mesures et des actions intensifiées (et les modes opératoires normalisés correspondants) en coordination avec l'OMS.

Ces mesures comprennent les éléments suivants : la mise en place de mécanismes de coordination multisectoriels ; la surveillance et le dépistage actifs aux points d'entrée ; la formation des prestataires de soins de santé à la recherche des contacts et à l'utilisation de la définition des cas suspects et confirmés ; la prise en charge des cas et l'application des mesures de prévention et de lutte anti-infectieuses ; la distribution d'équipements de protection individuelle aux établissements de santé, y compris aux points d'entrée, pour la prise en charge des cas suspects et confirmés ; la mise en place/l'alerte des équipes d'intervention rapide ; et la distribution de matériels d'information, d'éducation et de communication pour sensibiliser le grand public et contrer les rumeurs et la désinformation.

L'OMS invite instamment le grand public à se procurer les dernières informations sur la COVID 19 auprès de sources clés telles que les ministères de la santé et l'OMS ainsi qu'à suivre et promouvoir les mesures de prévention et de protection de base recommandées, disponibles sur les sites Web officiels de l'OMS :

www.who.int

emro.who.int/cov

Saturday 27th of April 2024 11:44:47 PM